

## LE LECTIONNAIRE DU MARIAGE

ON peut penser que l'*Ordo* des lectures de la messe actuellement en préparation n'aura pas seulement pour effet, selon les prescriptions de la Constitution conciliaire sur la liturgie (art. 24, 35, 51), d'ouvrir largement les trésors bibliques à ceux qui participent à la messe dominicale, et plus encore à ceux qui participent à la messe quotidienne : il est permis d'espérer qu'il constituera, pour tous les chrétiens qui veulent rendre raison de leur foi, une irremplaçable anthologie biblique. Les trésors de la Bible sont trop souvent hors de portée pour le chrétien non initié qui ouvre le Livre Saint au hasard ; ces bijoux lui paraissent perdus dans un fatras, ou dissimulés par des broussailles, ensevelis dans une grotte mystérieuse où ne parviennent que les privilégiés munis de la lampe d'Aladin, du fil d'Ariane, ou du « Sésame ouvre-toi », sans quoi l'on s'égaré dans le labyrinthe et l'on se décourage. Avoir à sa disposition, débarrassés de leur gangue et, si l'on ose dire, de leur emballage, les plus belles pièces de la Bible, choisies, ordonnées, éclairées par la présentation que l'Eglise nous en fait dans la liturgie : voilà sans doute ce que l'*Ordo lectionum* — quand il ne sera plus seulement un *Ordo*, c'est-à-dire un projet et un catalogue, mais un livre, un recueil, — offrira bientôt à tous les fidèles.

Peut-on espérer, en conséquence, que des lectionnaires particuliers, comme ceux qui sont depuis quelque temps autorisés *ad experimentum* dans les diocèses de France pour les funérailles et le mariage, joueront ce même rôle à l'égard de leur thème propre, apparemment si délimité ?

### Une anthologie très incomplète

En ce qui concerne le mariage, il faut bien le dire : la sélection biblique qui nous est proposée<sup>1</sup> ne peut absolument pas nous donner une idée suffisante de la doctrine biblique du mariage. En effet :

Le mariage est partout dans la Bible, la Bible est comme hantée par l'idée du mariage et le mystère des noces : la Bible est un immense chant d'amour de l'homme et de la femme, de l'Époux et de l'Épouse ; la Bible, c'est l'histoire merveilleuse et tragique d'un grand amour, celui de Dieu et de son Peuple, du Christ et de son Église, et aussi (voilà qui est extraordinaire) d'un amour dont les beautés font resplendir jusqu'aux plus humbles amours de l'homme chrétien et de la femme chrétienne. *Sacramentum hoc magnum est*<sup>2</sup>.

Si le thème des noces court d'un bout à l'autre de la Bible, comment se fait-il que notre Lectionnaire ne contienne que vingt-cinq lectures, soit dix de moins que le Lectionnaire des funérailles ? Et, en réalité, sur ces vingt-cinq lectures, douze seulement se rapportent directement au thème nuptial !

Il est assez facile de l'expliquer. Dans le texte que nous venons de citer, M. Jenny parlait avec raison de « l'histoire merveilleuse et tragique d'un grand amour... » Mais lorsqu'on célèbre un mariage, l'heure n'est pas au tragique ! Par le fait même, en sont exclus tous les textes qui parlent d'infidélité, d'adultère, de prostitution... Ainsi sont écartés de toute célébration nuptiale des textes d'importance capitale dans la révélation biblique de l'amour et du mariage : la faute et le châtement du premier couple, les unions poly-

1. *Lectionnaire ad experimentum pour la célébration du mariage*, Ed. Desclée-Mame, 1967, 94 pp., 5 F.

2. Ce passage est extrait de H. JENNY (alors archiprêtre de Douai) : *Le mariage dans la Bible (La Maison-Dieu, n° 50, p. 6)*, conférence inaugurale de la session du C. P. L. à Versailles en septembre 1956 sur « Liturgie et Pastorale du mariage ». Voir, outre cette belle synthèse, les *Conclusions* de la session, *ibid.*, pp. 153-155.

On trouvera aussi une vue d'ensemble, mais plus détaillée, dans P. GRELOT, *Le couple humain dans l'Écriture* (« Lectio Divina », 31), Ed. du Cerf, 1962.

On se reportera, dans le *Vocabulaire de Théologie biblique*, aux articles : *Époux, Fécondité, Femme, Mariage, Stérilité, Virginité*.

Enfin, le premier volume (seul actuellement paru) de E. SCHILLEBEECKX, *Le Mariage* (Ed. du Cerf, 1966) contient (pp. 31-204) une ample synthèse des données bibliques sur le mariage.



gamiques des patriarches, l'adultère de David, le complot démoniaque auquel succombent les sept maris successifs de Sara avant l'arrivée de Tobie, les trois premiers chapitres d'Osée racontant l'infortune conjugale du prophète, le pathétique chapitre 16 d'Ezéchiel, et combien d'autres textes majeurs.

Outre la discordance du thème, pour une cérémonie nuptiale où l'on ne pense qu'au bonheur et à la fidélité, certains de ces textes comportent des détails dont la crudité rend leur proclamation vraiment impossible.

Même l'Évangile contient des passages inutilisables dans la célébration d'un mariage, et cela pour des motifs analogues. Ainsi, dans le Sermon sur la montagne, la condamnation de l'adultère (Mt 5, 27-32) ou, à la suite de la péricope prescrite jusqu'ici par le Missel Romain pour la messe de mariage, le passage sur le divorce, puis sur les différentes catégories d'eunuques (Mt 19, 7-12) ; ou encore le « cas » de la veuve qui épouse successivement les sept frères (Mt 22, 23-33 et parallèles). Ces derniers textes, d'ailleurs, sont surtout précieux à cause de leur enseignement sur la virginité. Si importante que soit cette doctrine, sa proclamation serait incongrue au cours d'un mariage. La parabole des dix vierges paraîtrait hors de situation malgré la présence de l'époux (auquel la Vulgate ajoute l'épouse). On ne peut guère non plus utiliser le chapitre 7 de la première Epître aux Corinthiens, pourtant si riche. Imagine-t-on le lecteur annonçant dans une messe de mariage : « Je dis aux célibataires et aux veuves qu'il leur est bon de demeurer comme moi » (v. 8) ? Ou bien : « Celui qui marie sa fille fait bien, et celui qui ne la marie pas fera mieux encore » (v. 38) ?

Mais d'autres textes bibliques orchestrant le thème nuptial ne peuvent servir de péricopes pour un mariage, alors qu'ils ne seraient nullement, comme les précédents, « inconvenants » ou « déplacés » dans les divers sens de ces adjectifs. Cela tient au fait qu'il faut, pour la liturgie, trouver des « péricopes », c'est-à-dire des passages bien délimités, isolables, intelligibles par eux-mêmes. Or, bien souvent, les thèmes bibliques ne sont pas exposés de façon complète dans un passage déterminé. Ce qui fait leur richesse de résonances, leur valeur poétique, c'est qu'ils serpentent, si l'on peut dire, à travers toute la Bible, réapparaissant ici, et plus loin, là où on ne les attendait pas. Ce sont des allusions, des images plus ou moins fugitives, qui n'ont de sens que pour le chrétien habitué à se mouvoir à travers toute

la Bible. Dans l'Évangile, par exemple, le thème des noces apparaît avec le cadre du banquet nuptial où se déroulent plusieurs paraboles : cela ne suffit pas pour qu'on puisse lire une de ces paraboles dans la cérémonie d'un mariage. Alors que ces textes pourront être mis en valeur au fil d'une lecture quasi continue, à travers le déroulement de l'année liturgique, il n'est guère possible de les isoler pour une cérémonie particulière, dont les participants ne sont sans doute ni habituellement, ni spécialement en cette circonstance, sensibilisés à l'ensemble de la Bible. On pourrait encore citer, de ce point de vue, Jean Baptiste se donnant pour l'ami de l'époux et se réjouissant de sa venue (Jn 3, 29). Enfin, car il faut se limiter, il faut renoncer à mettre en valeur, dans un lectionnaire de mariage, le thème grandiose de Jérusalem épouse et mère, qui affleure si souvent dans les derniers chapitres d'Isaïe (notamment 54 et 60) et qui s'épanouit splendidement dans le chapitre 21 de l'Apocalypse. On peut imaginer que les gens de la noce ne comprendraient guère en quoi la charmante mariée peut être comparée à une ville glorieuse qui devient mère de toutes les nations, ou qui descend du ciel !

Il faut donc s'y résigner. Le lectionnaire de mariage ne constitue pas une Somme de théologie biblique sur le thème des noces. Il n'en donne que quelques fragments. Ceux-ci sont même si peu nombreux (douze, nous l'avons dit), que pour atteindre le total de vingt-cinq péripécopes, il a fallu insérer dans le recueil treize péripécopes qui ne s'appliquent pas au mariage de façon directe et exclusive. Nous verrons, le moment venu, que leur choix n'a pourtant rien d'artificiel et de forcé : leur emploi peut même nous faire découvrir des aspects spirituels et pastoraux du mariage auxquels on ne pense pas généralement. Mais commençons par examiner les péripécopes proprement nuptiales.

### Péripécopes nuptiales

#### *Les origines.*

A strictement parler, la première péripécopie elle-même (Gn 1, 26-28. 31a) ne concerne pas immédiatement le mariage mais la création de l'homme, que le premier récit<sup>3</sup>

3. Le récit de source « sacerdotale », premier dans l'ordre du texte. On sait qu'il est en réalité chronologiquement le second, le récit « yahviste » du ch. 2 étant plus ancien.



met au sommet de la création. L'homme (et il est très gênant de ne disposer en français que de ce seul mot pour désigner tantôt l'espèce entière et tantôt le seul sexe mâle) est créé « homme et femme », si bien que celle-ci comme celui-là est « à l'image de Dieu », et que tous deux ensemble reçoivent l'ordre et le pouvoir non seulement de procréer, mais de régenter la création de Dieu. Si ce texte ne parle pas, strictement, de l'institution du mariage, il justifie sa dignité par la dignité de la création de l'homme qui d'emblée, dans le dessein de Dieu, est sexué et ne joue pleinement son rôle de collaborateur de la création que par le couple. Le mariage n'est donc pas un accident, une déchéance ou un pis-aller. On découvre ainsi dans ce premier texte un principe qui nous aidera à comprendre la portée des péricopes de la seconde catégorie (celle qui n'est pas directement nuptiale) : que le mariage est une donnée essentielle de la condition humaine et chrétienne dans sa réalité concrète voulue par Dieu.

Il est d'ailleurs évident que ce premier texte fonde le mariage chrétien, par le fait que nous le retrouvons dans la citation qu'en fait Jésus pour confirmer l'indissolubilité du mariage en régime chrétien, par référence « au commencement » : textes 20 (Mt 19, 4) et 22 (Mc 10, 6). Dans ces mêmes textes, notre deuxième péricope est également citée (Mt 19, 5 et Mc 10, 7-8). Celle-ci est citée également, mais seule, par saint Paul présentant dans toute sa profondeur le « grand mystère » du mariage (texte 12, Ep 5, 31).

Cette deuxième péricope (le récit yahviste de la création, Gn 2, 18-24) est donc le texte qui nous donne sur le mariage l'enseignement fondamental, non pas aboli, mais perfectionné et approfondi par Notre Seigneur et saint Paul.

Alors que la vision de Gn 1 se portait sur le couple comme sur une réalité première, celle de Gn 2 analyse en quelque sorte le couple dans sa naissance successive. Il faut souhaiter que « la côte d'Adam » cessant d'apparaître comme une puérilité risible, soit envisagée comme une image très simple et très profonde de l'égalité de nature et de vocation, de l'union aimante et indissoluble entre l'épouse et l'époux. A la lumière d'Ep 5, on y découvre déjà le mystère de la Nouvelle Eve, l'Eglise, naissant du côté transpercé du Nouvel Adam « endormi » sur la croix. On notera d'ailleurs que l'emploi dans la traduction, au lieu de « côte », du mot « côté » facilite le rapprochement avec Jn 19, 34.

*Trois récits de mariages.*

La Bible contient de nombreux récits de mariages. Certains sont charmants, comme celui du mariage d'Isaac et de Rébecca (Gn 24), mais ils sont trop étendus, et parfois trop chargés de détails pittoresques, pour être utilisés dans la liturgie nuptiale. Notre recueil en contient trois : celui de la conclusion puis de la consommation des noces de Tobie et de Sara (textes 3 et 4, Tobie 7 et 8) et celui des noces de Cana (texte 23, Jn 2).

On peut faire sur ces trois récits une même remarque. Si leur narration est très simple et donc apparemment compréhensible pour le plus grand nombre, il reste que toute leur portée ne peut être saisie par ceux qui n'y voient que de gracieuses anecdotes. Les textes tirés de Tobie appartiennent à un livre dont l'ensemble contient d'admirables leçons sur la Providence, la prière, l'hospitalité, la fidélité à la loi de Dieu et aux traditions d'Israël. Si deux futurs époux s'intéressent à ces textes, il conviendrait de les inviter à lire et à méditer le livre de Tobie dans son intégralité.

Qui ne verrait dans le miracle de Cana qu'une amabilité de Jésus envers de jeunes époux passerait à côté du « signe » que ce miracle constitue : celui de la transfiguration des réalités humaines, et notamment du mariage, à la lumière de la foi et de l'Heure pascale.

*Le mystère des noces.*

Ce mystère, qui est grand, est exposé dans toute sa profondeur par le texte incomparable d'Ep 5. Texte à la fois trop dense et trop connu pour que nous puissions nous attarder à le commenter. Contentons-nous d'une seule remarque, suggérée par le nouveau Lectionnaire. Dans le Missel Romain, et donc dans le lectionnaire officiel, ce passage était mal découpé. Il commençait *ex abrupto* par le v. 22 : « Que les femmes soient soumises à leur mari. » Or, cette injonction, jugée désagréable par beaucoup, ne se présente pas dans saint Paul avec cette brutalité. Cette soumission n'est qu'un cas particulier de celle que tous les chrétiens se doivent les uns aux autres. En outre, elle est prescrite dans un grand développement englobant les chapitres 4 et 5, sous-tendu tout entier par le thème de



l'amour dont le Christ nous a donné le modèle. Le lectionnaire de mariage a donc très justement amélioré la présentation de ce texte, et favorisé sa juste intelligence, en faisant précéder la péricope traditionnelle des versets 2 a et 21.

Les textes évangéliques 20 et 22 (Mt 19 et Mc 6) présentent aussi le mystère du mariage, mais sous un seul de ses aspects : l'unité et l'indissolubilité. Comme dit la « note pastorale et homilétique » qui le présente (page 12), il est donc permis de « préférer » à ces textes « des extraits d'Évangile où la charité ait sa place ». En tout cas, on pourra les équilibrer par des « épîtres » qui donnent du mariage une idée plus attrayante.

### *Le charme du foyer chrétien.*

Commençons par un prélude préchrétien : le charmant texte 6 (Eccli 26) intitulé *La femme, lumière de la maison*<sup>4</sup>. Sans doute n'est-ce que l'éloge d'une épouse gracieuse et bonne ménagère. Mais l'éloge ne rejaillit-il pas aussitôt sur celui qui a su la discerner et se l'attacher ?

Le texte 13 (Col 3) est une exhortation adressée par saint Paul à tous les chrétiens. Cependant, il est immédiatement suivi (3, 18 — 4, 1) par une série de « préceptes particuliers de morale domestique » (sous-titre de la Bible de Jérusalem), et la liturgie a déjà vu dans ce passage l'image idéale d'un foyer harmonieux en le choisissant pour épître de la Sainte Famille. Le support mutuel, l'amour, l'unité, la paix, la prière commune sont des attributs qui s'appliquent particulièrement au foyer chrétien.

Le texte qui suit (n° 14, 1 Pi 3) s'apparente au précédent, mais s'applique explicitement aux rapports de délicatesse, d'indulgence, d'union qui doivent régner entre mari et femme.

### *La force de l'amour.*

Tous les textes que nous venons de passer en revue n'auraient pas de sens s'ils ne supposaient pas — et bien

4. On remarquera que ce texte pris à « l'Écclésiastique » a pour intitulé français : « Lecture du livre de Sirac le Sage ». On a voulu se rapprocher de la manière habituelle de désigner ce livre dans les Bibles modernes. On a voulu aussi prévenir la surprise des auditeurs intrigués par la personnalité de cet « ecclésiastique » anonyme.

souvent ils font plus que supposer, ils affirment — un amour vigoureux et même passionné et effectif, entre l'époux et l'épouse.

On trouve ce thème traité pour lui-même et fortement souligné dans le seul texte de notre recueil emprunté au Cantique des cantiques. Ce livre de l'amour humain, parabole de l'amour de Dieu pour son peuple, n'est guère utilisable dans la liturgie, malgré sa grande beauté, à cause de son réalisme amoureux. On donne ici une véritable mosaïque de passages (2, 8-10. 14. 16 a ; 8, 6-7). Choquant pour d'autres textes scripturaires, ce découpage minutieux et ce rapprochement entre deux chapitres éloignés sont tout à fait admissibles en raison du caractère anthologique et quelque peu décousu du livre lui-même.

Pourra-t-on souvent utiliser ce texte dans une cérémonie de mariage ? Il est permis d'en douter<sup>5</sup>. Mais sa présence dans le lectionnaire est importante dans la mesure où celui-ci peut servir d'abord à la préparation au mariage. Il est bon, pour les futurs époux, de savoir que les expressions les plus vives de l'amour humain n'ont pas été jugées indignes par la Synagogue, puis par l'Eglise, de figurer dans ses Livres Saints.

### Péricopes indirectement nuptiales

Après avoir passé en revue les douze péricopes qui se rapportent directement à la création du couple, au mariage, ou à la vie familiale, il nous faut maintenant justifier la présence dans ce recueil de treize péricopes qui se rattachent à des thèmes beaucoup plus généraux. Elles se répartissent en trois groupes : celles qui insistent sur l'importance de la charité, celles qui rappellent les grandes lois de la vie chrétienne, enfin deux paraboles qu'on peut appliquer au mariage parce qu'on y trouve l'image de « la maison ».

5. Ce texte présente une double difficulté. Celle, d'abord, de la vivacité de ses expressions qui peut, sinon choquer, du moins surprendre dans une célébration liturgique. D'autre part, il contient une sorte de déclaration d'amour à l'épouse qu'on voit mal dans la bouche du célébrant ou d'un prêtre assistant. Mais comme il s'agit de la première lecture, qu'il convient de laisser à un lecteur laïque, pourquoi ne pas la confier soit à un jeune homme de la famille (un « ami de l'époux »), soit à l'époux lui-même, s'il a déjà rempli les fonctions de lecteur dans sa paroisse ?



### *Amour ou charité ?*

Le mariage chrétien est évidemment le sacrement de l'amour, c'est-à-dire de l'amour chrétien, de la charité. Celle-ci désigne en effet, nous dit saint Thomas, une « amitié » au sens aristotélicien du terme : « l'amour qui s'accompagne de bienveillance, quand nous aimons quelqu'un de telle façon que nous lui voulons du bien », que nous le considérons comme une personne ; cet amour-là s'oppose à l'amour de concupiscence, désir égoïste qui ne voit dans la personne ou l'objet aimé qu'un moyen de se procurer une jouissance. En outre, l'amitié-charité, l'amour véritable, requiert une réciprocité, une communauté<sup>6</sup>. Cette analyse philosophico-théologique est admirable de justesse et de précision. Elle n'a qu'un inconvénient, c'est d'être totalement étrangère au vocabulaire de nos contemporains. On sait que pour la plupart le vocable de « charité » n'évoque ni l'amour ni l'amitié ; il évoque une bienfaisance, spontanée il est vrai, mais quelque peu dédaigneuse ou du moins paternaliste. « Faire la charité » se traduit trop souvent par faire l'aumône.

On est donc fortement tenté de substituer à cette « charité » dévaluée le mot autrement vivant et rayonnant d'« amour ». Mais peut-on accepter sans scrupule cet abandon du vocabulaire chrétien traditionnel ? Ne perd-on pas une richesse, des nuances importantes ? Si le mot « charité » s'est desséché et dévitalisé, le mot « amour », à notre époque d'érotisme, n'évoque-t-il pas d'abord le désir et la jouissance de la chair ?

A cette objection, dont le poids est grand, on peut faire une double réponse. Tout d'abord, n'importe quel mot est en lui-même ambigu, voire équivoque. Mais il est déterminé par son contexte. Au cours d'une cérémonie religieuse, dans une lecture sacrée, le mot « amour » prend nécessairement son sens le plus spirituel, sans perdre ses résonances humaines. Il faut dire ensuite que les traductions les plus courantes, et que tout le monde admet, emploient très souvent le verbe « aimer » ou le mot « amour » pour traduire des mots grecs et latins qui désignent évidemment la charité.

Il y a longtemps que le verbe *agapan*, traduit habituellement dans la Vulgate par *diligere*, est traduit en français

6. S. Th., II<sup>a</sup>-II<sup>ae</sup>, q. 23, a. 1.

par « aimer ». Ainsi toutes les traductions d'Ep 5, 5 : « Maris aimez vos femmes, comme le Christ a aimé l'Eglise... » ; et toutes celles de Jn 13, 34 : « Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés. »

En revanche, le substantif *agapè*, rendu en latin tantôt par *caritas* et tantôt par *dilectio*, est traduit en français tantôt par « amour » et tantôt par « charité », mais sans que l'on puisse attacher de l'importance à cette distinction. En effet, voici quelques sentences néo-testamentaires bien connues où tout le monde traduit *agapè* par « amour ».

Dans celle-ci, la Vulgate emploie *caritas*. « Qui nous séparera de l'amour du Christ ? » (Rm 8, 35). « L'amour de Dieu est répandu dans nos cœurs par le Saint-Esprit » (Rm 5,5). « Dieu est amour » (1 Jn 4, 8).

Et dans les suivantes, la Vulgate emploie *dilectio* : « Demeurez dans mon amour... » (Jn 15, 9-10). « Il n'y a pas de plus grand amour que de donner sa vie pour ses amis » (Jn 15, 13) <sup>7</sup>.

Ces quelques exemples suffisent, semble-t-il, à résoudre notre problème : aucun motif, ni de sens ni de vocabulaire, n'empêche de traduire toujours *agapè* par « amour », comme *agapan* par « aimer ». Le seul regret que ce parti puisse éveiller, c'est de voir le mot « charité » disparaître de plus en plus du vocabulaire chrétien courant, pour trouver son dernier asile dans la terminologie technique et précise des théologiens.

Mais, à côté de cette perte, combien d'avantages ! Celui, tout d'abord, de relier le langage de l'Ecriture et de la liturgie au langage de la vie. Et voilà que de nombreux textes trouveront place dans notre lectionnaire, comme parfaitement consonants à une cérémonie de mariage.

Ainsi se justifie la présence de six péricopes dont il suffit de rappeler les titres :

- 8 : « Qui pourrait nous séparer de l'amour du Christ ? » (Rm 8).
- 11 : *Eloge du véritable amour* (1 Co 12-13).
- 15 : *Aimer par des actes et en vérité* (1 Jn 3).

7. On peut ajouter les versets du Cantique des cantiques (8, 6.7) : « L'amour est fort comme la Mort... Les torrents ne peuvent éteindre l'amour... Qui offrirait toutes les richesses de sa maison pour acheter l'amour ne recueillerait que le mépris. » Dans les trois cas, les Septante ont *agapè*, tandis que la Vulgate emploie successivement *dilectio*, *caritas* et *dilectio*, et l'on ne voit pas quelles nuances de sens peuvent justifier cette diversité de mots. La Bible de Jérusalem, celle de Dhorme, celle du Rabbinate français emploient les trois fois le même mot : amour.



16 : « *Dieu est amour* » (1 Jn 4).

21 : *Le grand commandement de l'amour* (Mt 22).

24 : « *Demeurez dans mon amour* » (Jn 15).

On dira peut-être que ces textes sont ainsi détournés de leur sens : ni saint Paul, ni saint Jean, ni même Jésus dans la mémoire de l'évangéliste, ne pensaient au mariage en prononçant ou en écrivant ces paroles. C'est vrai. Mais ils ne l'excluaient pas non plus. Le mariage ne fait-il pas partie de la vie chrétienne ? Est-il opposé à la pratique des vertus, et notamment de la plus grande de toutes, la charité ?

Non seulement ces textes, en étant affectés à une cérémonie nuptiale, ne subissent aucun gauchissement, aucune distorsion, mais encore ils en reçoivent un lustre et un relief nouveaux, ils sont remis en contact avec la vie quotidienne. Le chrétien qui a entendu une seule fois au cours d'un mariage, et avec quelle émotion « l'éloge du véritable amour » (qu'on appelait jadis « hymne à la charité »), ne va pas pour autant limiter au mariage toute la signification de ce texte. Mais il l'a découvert dans une lumière plus concrète, si l'on peut dire, et lorsqu'il retrouvera dans la liturgie dominicale ce texte entendu jusque-là pour lui-même, sans application précise, et jugé à cause de cela un peu irréel, un peu « ecclésiastique », ce texte lui apparaîtra chargé d'un réalisme et d'un intérêt renouvelés.

### *Les lois de la vie chrétienne.*

L'amour n'est pas le seul élément commun entre le mariage et l'ensemble de la vie chrétienne. Car le mariage n'est pas une parenthèse, un accident, ou un sommet isolé qui vient interrompre pour quelques heures une vie banale et qui recommence ensuite inchangée. C'est l'étape qui introduit dans une condition nouvelle affectant toute la vie chrétienne : celle-ci est maintenant menée à deux. Le mariage, entrée dans un nouvel état de vie, ne détruit pas la condition chrétienne, l'état de baptisé et de confirmé : il en est la reprise et l'épanouissement. Si ceci est vrai au plan objectif de l'économie sacramentelle, c'est vrai aussi au plan subjectif et psychologique. Non seulement les bons chrétiens ont l'impression qu'en se mariant ils accomplissent leur vocation d'enfants de Dieu, mais même des chrétiens saisonniers et tièdes, s'ils ne se convertissent pas véri-

tablement à l'occasion de leur mariage — ce qui arrive encore assez souvent — ont du moins le sentiment d'accomplir un acte religieux important, dans la ligne de leur baptême et de leur première communion, qui les attache davantage au Christ et à l'Eglise.

Dans tous les cas, il n'est aucunement artificiel ou superflu de faire entendre, dans une liturgie de mariage, le rappel des grandes lois de la vie et même de la sainteté chrétiennes. Cinq de nos péricopes sont dans ce cas, outre toutes celles qui rappellent la loi de charité et dont nous avons précédemment parlé.

C'est d'abord (texte 17, Mt 5) l'énoncé des béatitudes, condensé du véritable esprit évangélique. C'est aussi (texte 9, Rm 12) « *la vie nouvelle des chrétiens* », que saint Paul décrit en termes de sacrifice et, ici encore, d'amour.

C'est le texte 10 (1 Co 6) qui rappelle la doctrine si méconnue, et si appropriée pour un mariage, de la sainteté du corps. C'est enfin le texte 25 (Jn 17), prière suprême de Jésus pour l'unité des siens. Si l'unité est la réalité ultime du sacrement primordial, l'eucharistie, elle est aussi la réalité ultime du mariage, sacrement de l'union entre homme et femme dans le Christ<sup>8</sup>.

On peut rattacher à cette catégorie le texte 7 (Jr 31) : *L'alliance nouvelle du peuple de Dieu*. Le mariage est en effet la figure et comme la parabole de l'unique dessein de Dieu, qui est de rassembler son peuple et même tous les hommes dans son Eglise, son unique épouse, pour faire alliance avec elle et entrer avec elle dans une intimité incomparable.

On voit quel éclairage, dans l'homélie, peuvent recevoir tous ces beaux textes du fait qu'il sont normalement proclamés au cours de l'Eucharistie.

### *Deux paraboles de « la maison ».*

Deux textes d'Evangile, 18 et 19 (Mt 5, 13-16 : *Sel de la terre et lumière du monde*. Mt 7, 21. 24-25 : *La maison bâtie sur le roc*) relèvent encore de la catégorie précédente : ce sont des enseignements valables à tout moment de la

8. « Le mariage rejoint (*attingit*) l'Eucharistie au moins par son symbolisme, en tant qu'il représente la conjonction du Christ et de l'Eglise dont l'union est figurée par le sacrement de l'Eucharistie » (S. Th., III<sup>a</sup> P., qu. 65, a. 3, c.). « Le mariage jouit d'une certaine prééminence [parmi les autres sacrements] en raison de son symbolisme » (*ibid.*, sol. 3).



vie chrétienne, donc valables pour le mariage qui en est un moment privilégié. On les a choisis, entre tant d'autres, parce qu'ils contiennent des traits paraboliques bien appropriés à ceux qui fondent un foyer, qui vont entrer en ménage : le sel, indispensable à la vie quotidienne, si du moins il garde sa vigueur, la lampe qui rayonne sur tous ceux qui viennent dans la maison ; enfin, la maison elle-même, bâtie sur le roc. On pourrait objecter que ces éléments paraboliques ont moins d'importance que la leçon qu'ils illustrent. C'est vrai, mais la liturgie n'emploie-t-elle pas la parabole des vierges, leçon générale de vigilance, aux fêtes des vierges ; ou la parabole des mines à celles de saint Louis de France et de saint Etienne de Hongrie, pour le seul motif qu'il y est question d'un roi ?

Concrétisés par ces images adaptées à la perspective du futur foyer, le devoir de la persévérance et du témoignage, le devoir de fonder sa vie sur la fidélité à la volonté de Dieu, ne sont-ils pas opportunément rappelés à ceux qui, pleins de bonne volonté le plus souvent, tiennent à inaugurer leur union par une célébration sacramentelle ?

\*  
\*\*

Ainsi, ce qui nous a paru, au début de notre étude, être le défaut primordial de ce lectionnaire, tourne finalement à son crédit. Sans doute n'offre-t-il pas tous les éléments qui fonderaient une théologie biblique des noces. Mais là n'est pas son rôle. Par la variété et la richesse des données qu'il contient sur le mariage lui-même, il ouvre déjà un large champ à l'homélie liturgique comme à la catéchèse préparatoire.

En comprenant en outre des textes sur le primat de la charité, sur l'idéal chrétien, il permet de faire, à l'occasion du mariage, une catéchèse fondamentale ; par là aussi, il permet de replacer le mariage à sa vraie place, qui est capitale, dans l'économie du salut.

A.-M. ROGUET.